



Cadre stratégique sur le changement climatique des TNO

Document d'information

INTRODUCTION

Sur les plans environnemental, économique et politique, le changement climatique constitue un important enjeu de notre époque, et les Ténois y accordent aussi énormément d'importance. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) s'est engagé à élaborer une stratégie qui prend en considération aussi bien les besoins énergétiques dans le Nord que le coût de la vie. Cette stratégie tiendra compte des engagements à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à étudier des systèmes de tarification du carbone et à développer des solutions de rechange locales comme l'hydroélectricité, la bioénergie, l'éolien et le solaire.

Malgré l'abondance de leurs ressources naturelles, les Territoires du Nord-Ouest (TNO) dépendent en grande partie des importations de combustibles fossiles pour répondre à leurs besoins énergétiques. Cette situation se traduit par un fort niveau d'émissions de gaz à effet de

serre par habitant et par des coûts élevés pour nos collectivités. Les TNO se réchauffent à un rythme de quatre à cinq fois plus élevé que la moyenne mondiale. Ce réchauffement produit des changements significatifs dans le milieu naturel. La fonte et la dégradation du pergélisol, les hivers de plus en plus courts, les étés de plus en plus longs et secs, la disparition progressive de la glace marine et l'érosion des côtes ont tous des effets sur la qualité et la quantité de l'eau, les espèces, les écosystèmes, la santé et le bien-être des Ténois, les cultures autochtones, l'infrastructure, les immeubles et certaines activités économiques. Si les changements climatiques continuent à affecter notre capacité à maintenir nos activités traditionnelles et notre style de vie, nos valeurs économiques, sociales et culturelles seront compromises.

Le GTNO s'emploie à contrer le changement climatique à l'échelle nationale et territoriale.

Cadre pancanadien en matière de croissance propre et de changement climatique

En décembre 2015, les nations du monde réunies à Paris ont adopté un nouvel accord mondial sur le changement climatique. En mars 2016, le premier ministre Trudeau a invité ses homologues provinciaux et territoriaux, dont le premier ministre des TNO, Bob McLeod, à une rencontre des premiers ministres. Cette rencontre a débouché sur la Déclaration de Vancouver, qui reconnaît que les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral ont tous la responsabilité de prendre des mesures pour s'attaquer au changement climatique. La Déclaration met également en place une entente entre les gouvernements pour l'élaboration d'un cadre pancanadien en matière de croissance propre et de changement climatique. Quatre groupes de travail fédéraux-provinciaux-territoriaux ont été mis sur pied pour amorcer la mise en œuvre. Les TNO participent aux activités de ces quatre groupes. Les rapports des groupes de travail seront rendus publics en septembre et présentés aux premiers ministres en octobre. On s'attend à ce que ce cadre pancanadien soit parachevé et publié d'ici décembre 2016.

Cadre stratégique sur le changement climatique des TNO

Le Cadre stratégique sur le changement climatique des TNO (le Cadre) servira de feuille de route pour les efforts que nous déployerons au cours des cinq à dix prochaines années dans notre lutte contre les effets du changement climatique. Le Cadre reposera sur trois piliers clés :

- *Les connaissances* – Accroître notre connaissance des changements environnementaux, comprendre leur rythme et leur étendue et saisir ce qu'ils peuvent créer comme impacts et comme perspectives.
- *La résilience et l'adaptation* – Tirer parti des connaissances pour améliorer notre préparation et notre résistance aux impacts du changement climatique, ou pour trouver des moyens de nous adapter aux changements inévitables.
- *L'économie, l'innovation et les émissions* – Mettre en œuvre les pratiques exemplaires et innover pour assurer la croissance et la diversification de l'économie des TNO tout en réduisant notre dépendance aux combustibles fossiles importés et nos émissions de gaz à effet de serre.

LE CADRE STRATÉGIQUE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DES TNO

Justification

Pour être complet, le Cadre doit :

- Déterminer comment les TNO pourront contribuer aux efforts de lutte du Canada contre le changement climatique (dans le cadre du Cadre pancanadien).
- Remplacer et prolonger la Stratégie sur les gaz à effet de serre des TNO (échue le 31 mars 2016) pour

continuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) par l'efficacité énergétique et l'adoption de sources d'énergie renouvelable et de remplacement.

- Mieux préparer les TNO à s'adapter aux effets du changement climatique en améliorant la surveillance, la planification, la coordination et la mise en œuvre.

Approche

Une étude de cadrage est en cours afin de définir une approche pour l'élaboration du Cadre. Les principaux aspects se déclinent comme suit :

- *Tabler sur les stratégies et initiatives existantes* – Bon nombre de stratégies énoncent déjà les principaux buts et objectifs relatifs à l'économie, à l'environnement et à notre bien-être. Dans la mesure du possible, le Cadre reflétera et consolidera ces travaux.
- *Participation du public* – Le GTNO dialoguera avec les gouvernements et organisations autochtones, les ministères du gouvernement fédéral et du GTNO, les conseils et organismes de réglementation, l'industrie, les organisations non gouvernementales (ONG), les administrations municipales et communautaires et les Ténois pendant toute l'élaboration du Cadre.
- *Liens clés* – Les émissions de gaz à effet de serre des TNO sont presque entièrement (~96 %) associées à la combustion de combustibles fossiles pour les transports, le chauffage, l'industrie et la production d'électricité. En plus de son Cadre stratégique sur le changement climatique, le GTNO élabore une nouvelle stratégie énergétique pour les TNO. Elle sera axée sur l'approvisionnement et la consommation d'énergie aux TNO, y compris l'électricité, les sources d'énergie renouvelable et de remplacement, le chauffage, les transports et l'efficacité énergétique. Le GTNO assurera la complémentarité du Cadre et de la Stratégie énergétique afin de satisfaire aux besoins économiques, sociaux et culturels sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

Processus et calendrier d'élaboration

Le Cadre utilisera des idées et des apports de sources variées :

- *Le Cadre pancanadien en matière de croissance propre et de changement climatique* – Bien que le Cadre pancanadien ne soit pas encore achevé, les priorités et les mesures qu'il établit donnent aux TNO un contexte et des perspectives à inclure au Cadre.
- *L'analyse et la collaboration* – Le changement climatique est un sujet complexe qui touche à presque tous les aspects de la vie nordique : l'évolution de l'environnement, les espèces, les écosystèmes, l'infrastructure, l'économie, la santé et le bien-être des Ténois, la culture, etc. Presque tous les ministères et organismes du GTNO sont mis à contribution dans le traitement des effets du changement climatique. Les connaissances, les apports et les idées du gouvernement, des ONG et des autres parties prenantes seront recueillis et pris en considération dans la rédaction du Cadre.
- *La participation et l'apport du public* – La participation du public à la détermination des préoccupations et des priorités d'action face au changement climatique est un élément important pour la rédaction du Cadre. Les principales activités de participation sont le présent document d'information, un sondage, des fiches d'information, des mémoires écrits, des rencontres régionales et des rencontres avec les parties prenantes.

Le Cadre sera élaboré d'août à décembre 2016. Il devrait être déposé au cours de la session d'hiver 2017 de l'Assemblée législative.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU CADRE

Comme on l'a vu plus haut, le Cadre reflétera et consolidera d'autres stratégies et initiatives pertinentes du GTNO. En particulier, le GTNO a entrepris l'élaboration d'une nouvelle stratégie énergétique. Il existe des liens essentiels entre le Cadre et la Stratégie énergétique dans des secteurs tels que les cibles d'émissions, le développement de technologies pour l'énergie renouvelable, ainsi que les améliorations en matière de conservation et d'efficacité énergétiques.

Le Cadre pourrait contenir les éléments clés qui suivent.

Vision et objectifs

La vision de la lutte contre le changement climatique doit être stimulante et donner une orientation claire sur ce que la population du territoire entend réaliser à court et à moyen terme.

Notre vision du changement climatique pourrait comprendre les éléments suivants :

- Enrichir notre connaissance et notre compréhension du changement climatique.
- Développer un savoir-faire et des outils propres à accroître notre résistance aux effets du changement climatique.
- Limiter ou réduire les dommages et les coûts associés aux effets du changement climatique sur les TNO, y compris les écosystèmes, l'infrastructure, et la santé et le bien-être des Ténois.
- Tirer parti de l'innovation pour renforcer et diversifier l'économie tout en réduisant les émissions de GES.
- Collaborer avec les collectivités, les autres gouvernements, l'industrie et les ONG à la détermination et à la mise en œuvre de solutions au changement climatique.

L'énoncé de vision sera suivi d'objectifs clairs et mesurables.

Premier pilier : La connaissance

L'évolution du climat mondial se traduit par un réchauffement plus rapide aux Territoires du Nord-Ouest que presque partout ailleurs dans le monde. Ce réchauffement intense, pour notre climat froid et nos écosystèmes nordiques, signifie que les effets du changement climatique se font sentir plus fortement et plus rapidement aux TNO. Ce réchauffement accéléré provoque de nombreux changements dans l'environnement :

- la fonte des glaciers et des calottes glaciaires;
- la montée du niveau des mers, le réchauffement des océans et l'érosion des côtes résultant de l'action accrue des vagues;
- la fonte et la dégradation du pergélisol et leurs effets sur l'infrastructure, les biomes et les paysages;
- l'évolution de la diversité, de la répartition géographique et des populations des espèces, ainsi que l'introduction d'espèces nouvelles aux TNO, y compris la menace de nouveaux virus et ravageurs;
- le lent déclin des niveaux de précipitation annuels, causant un assèchement des conditions et une augmentation de la fréquence et de la gravité des feux de forêt;

- l'évolution des écosystèmes associée au réchauffement du climat, à la migration des espèces animales et végétales ainsi qu'aux changements géographiques tels que la fonte du pergélisol.

Beaucoup de ces changements ont de graves implications potentielles pour les écosystèmes, les espèces, l'économie, l'infrastructure, les cultures autochtones ainsi que la santé et le bien-être des Ténois.

Pour se préparer aux effets du changement climatique, il est nécessaire de surveiller ces changements, de mener des recherches dans les zones prioritaires, d'avoir accès aux connaissances traditionnelles et locales, de renforcer la capacité des collectivités et de créer des outils d'adaptation.

Des discussions continues sont nécessaires pour repérer les lacunes et priorités de la recherche sur le changement climatique, pour établir des partenariats efficaces et pour améliorer l'échange de renseignements.

Deuxième pilier : La résilience et l'adaptation

Des efforts et des investissements assureront la préparation aux changements futurs et la résilience des écosystèmes, de l'infrastructure, des collectivités et des cultures des TNO. Il est essentiel d'élaborer des options innovantes qui tirent parti des connaissances traditionnelles, locales et scientifiques pour relever ce défi et profiter des occasions qui se présentent.

Les sujets de discussion prioritaires sont :

- les programmes de surveillance;
- la protection et la gestion des espèces et des écosystèmes;

- le renforcement de la résistance des infrastructures essentielles, tels les réseaux de transport, d'énergie et de communications ainsi que l'ensemble des infrastructures et immeubles collectifs;
- le renforcement de l'appui et de la capacité d'adaptation, pour aider les collectivités à réagir aux impacts et à saisir les occasions;
- la réduction au minimum des incidences sur la santé et le bien-être des Ténois par la gestion des contaminants, la prévention des maladies et le souci de la santé mentale;
- la protection et la préservation des actifs, des sites et des compétences culturels et patrimoniaux.

Troisième pilier : L'économie, l'innovation et la réduction des émissions

Le 1^{er} avril 2014, l'autorité et la responsabilité à l'égard des terres publiques et de la gestion des ressources aux TNO ont été transférées au GTNO par le gouvernement du Canada. Ce transfert permet aux Ténois de prendre des décisions sur le développement des ressources naturelles tout en maintenant l'intégrité des écosystèmes et leur diversité biologique.

Depuis quelques années, la taille de l'économie des TNO varie de 3,4 à 3,8 milliards de dollars. Les principaux secteurs économiques sont les mines, l'extraction du pétrole et du gaz, l'administration publique, la construction, le commerce de gros et de détail, les transports et les services. Les perspectives de diversification de l'économie comprennent le tourisme, l'agriculture, la pêche commerciale, la fabrication et la récolte de fourrures.

Les émissions de gaz à effet de serre des TNO varient d'une année à l'autre, mais la moyenne gravite autour de 1 500 kilotonnes par an. Presque toutes ces émissions (~96 %) sont associées à l'utilisation de combustibles fossiles. Compte tenu de la taille du secteur du développement des ressources et de sa consommation de combustibles fossiles dans des sites éloignés, les émissions annuelles totales des TNO varient directement en fonction de l'évolution de ce secteur. Les autres principales sources de consommation énergétique et d'émissions sont les transports, le chauffage et la production d'électricité.

Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre aux TNO, nous devons commencer à libérer notre économie de sa dépendance aux combustibles fossiles. C'est là une vaste entreprise qui prendra du temps et nécessitera l'appui financier du gouvernement fédéral, mais les TNO possèdent d'abondantes sources d'énergie renouvelable et se démarquent depuis longtemps par leur capacité d'innovation et d'adaptation. Le défi à relever consiste à améliorer l'efficacité énergétique et l'utilisation de sources d'énergie renouvelable et locale tout en maintenant la croissance économique globale, en évitant une augmentation du coût de la vie et en préservant la fiabilité des réseaux énergétiques.

Les sujets de discussion prioritaires sont :

- la prise en compte du changement climatique dans les études d'impact environnemental et la réglementation des projets de valorisation des ressources;
- le recours à l'innovation et aux nouvelles technologies pour consolider les économies locales, améliorer la consommation et l'approvisionnement énergétiques dans les collectivités, et réduire les émissions de GES et le coût de la vie;
- l'étude de l'efficacité et de l'adéquation éventuelles d'une tarification du carbone comme outil de réduction des émissions aux TNO;
- la fixation de cibles adéquates de réduction des émissions (à court et à long terme) reflétant les objectifs économiques et environnementaux des TNO et contribuant de façon significative aux efforts canadiens et internationaux de réduction des émissions.

LA PARTICIPATION DU PUBLIC

Le GTNO sollicite la participation du public à la fois à son Cadre stratégique sur le changement climatique et à sa nouvelle stratégie énergétique.

- Pour de l'information sur le Cadre stratégique sur le changement climatique des TNO : www.enr.gov.nt.ca/fr/programmes/changements-climatiques
- Pour de l'information sur la Stratégie énergétique des TNO : <http://www.pws.gov.nt.ca/fr/services/mobilisation-pour-la-strat%C3%A9gie-%C3%A9nerg%C3%A9tique>

Sondage

Un sondage sur le changement climatique a été préparé afin d'obtenir la rétroaction du public sur les aspects clés du changement climatique aux TNO. Le sondage, accessible au www.enr.gov.nt.ca/fr/programmes/changements-climatiques, demeurera ouvert jusqu'au 31 octobre 2016.

Faites-nous part de vos observations

Le MERN veut connaître votre opinion. Les observations écrites que nous recevrons seront publiées sur le site Web du MERN portant sur le changement climatique. Toutes les parties prenantes sont invitées à nous faire part de leurs réflexions et de leur opinion au sujet du Cadre.

Vous pouvez nous faire parvenir vos observations :

- par courriel, à climatechange@gov.nt.ca, en indiquant comme objet « COMMENTAIRES ÉCRITS »
- par la poste, à l'adresse suivante : Unité du changement climatique, Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9

Rencontres avec les parties prenantes

Des rencontres avec les parties prenantes et autres personnes intéressées seront organisées afin de discuter de sujets précis et d'obtenir des rétroactions au sujet du Cadre.

Rencontres régionales

Le MERN et le MTPS animeront des rencontres de dialogue dans les cinq centres régionaux (Inuvik, Norman Wells, Fort Simpson, Fort Smith et Yellowknife) en octobre et novembre 2016.

Pour nous joindre

Pour obtenir de plus amples renseignements,
veuillez utiliser les coordonnées suivantes :

Unité du changement climatique

Courriel : climatechange@gov.nt.ca

Téléphone : 867-873-7654

Adresse :

Unité du changement climatique

Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

C. P. 1320

Yellowknife NT X1A 2L9

Canada

Site Web :

www.enr.gov.nt.ca/fr/programmes/changements-climatiques